

Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement à Antony

Depuis le mois d'octobre, nous nous mobilisons contre le projet d'alignement de l'avenue Gabriel Péri, conçu par la Mairie en vue de la construction d'immeubles. À présent l'enquête publique est close et nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur. **La mobilisation des Antoniens a été massive** : plus d'un millier de signatures et une avalanche de témoignages d'indignation contre ce projet. Pour autant, **le Maire cherche à décrédibiliser les protestations** : dans sa lettre de « mise au point » du 26 octobre (reproduite dans le bulletin municipal officiel), il



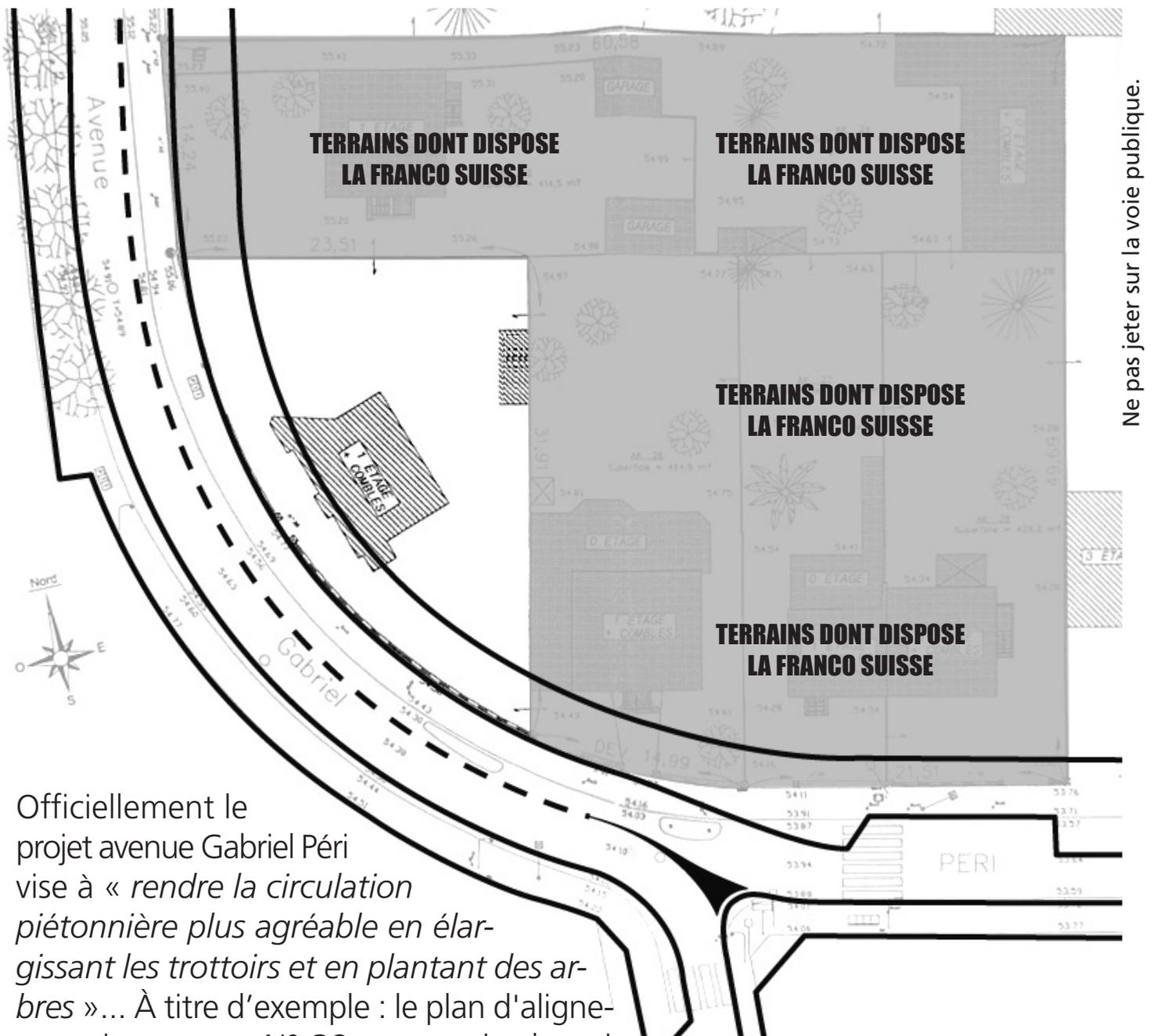
nie, au mépris des riverains, la démolition à terme des pavillons frappés d'alignement. À court d'arguments, il sort de son chapeau le prétexte des « circulations douces » pour justifier cet élargissement. **Ses objectifs véritables : faciliter le travail des promoteurs** (cf verso). La Mairie prépare ainsi la destruction sans discernement de l'ensemble du patrimoine 1900.

Le pavillon N° 38 (à gauche), qui date de la fin du XIX^e siècle, est cerné par un projet de la société immobilière Franco Suisse (ci-dessous et au verso).



Respect du patrimoine, respect des administrés !

Ce que la Mairie ne dit pas...



Officiellement le projet avenue Gabriel Péri vise à « rendre la circulation piétonnière plus agréable en élargissant les trottoirs et en plantant des arbres »... À titre d'exemple : le plan d'alignement impose au N° 38 une servitude qui rend la maison invendable et la condamne évidemment à la démolition. **Étrange coïncidence** : les propriétaires du N°38 refusent depuis deux ans de vendre à la Franco Suisse, société immobilière qui dispose déjà des cinq parcelles alentours (N°32 à 42, permis de construire N° 92002 09 A 3097 PO déposé le 27 février 2009 – voir au recto un aperçu du projet, consultable en Mairie). Avec cet exemple, on perçoit dès aujourd'hui les conséquences à venir de cet alignement : pris entre le marteau et l'enclume, les propriétaires de la rue sont contraints de s'engager dans une marche forcée de spéculation immobilière.

Aidez-nous à faire entendre d'autres valeurs ! Rejoignez-nous : www.aspea.fr

Respect du patrimoine, respect des administrés !